Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 3

Buchbesprechung: Lire et apprendre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIRE ET APPRENDRE

L'APICULTURE ET SES SECRETS

« Elle est le centre de tout ce qui se passe dans la cité... Si elle vient à manquer et n'est pas remplacée, la colonie périt fatalement. Elle conditionne l'humeur de la colonie, son développement, son ardeur au travail, le volume de la récolte, et de nombreux facteurs déterminants. » (p. 176.)

La reine des abeilles — c'est bien d'elle qu'il s'agit ! — occupe également une place de choix dans le livre d'Edouard Bertrand, **La Conduite du Rucher** [1], réédition nouvellement mise à jour et augmentée.

Tout au long des premières pages, au fil des mois et des saisons, le calendrier apicole de Bertrand continue de prodiguer ses conseils sur l'entretien des ruches, sur les soins aux abeilles et le matériel le plus approprié à leur culture.

La suite de l'ouvrage, en revanche, est enrichie de plusieurs articles nouveaux.

Le Dr Schneider, vétérinaire cantonal vaudois, apporte sa collaboration au chapitre consacré aux maladies des abeilles et donne des conseils pour l'emploi des produits modernes.

M. Mottier, maître d'arboriculture à l'Ecole d'agriculture de Marcelin, présente une méthode de distribution mécanique du pollen fécondant. Son chapitre « Les abeilles et les traitements antiparasitaires » aide les apiculteurs à protéger leurs abeilles, en particulier contre les insecticides, produits les plus toxiques pour elles.

M. Maquelin, collaborateur scientifique à l'Institut apicole de Liebefeld, a remanié entièrement le chapitre « Les plantes mellifères et la production du miel », dans lequel on apprend, par exemple, que l'esparcette et la sauge donnent le miel le plus blanc et le plus apprécié sur les marchés. Autre indication tirée de ce chapitre et qui découle de l'industrialisation : actuellement, on a tendance à ne reboiser les forêts qu'avec de l'épicéa, si bien que le sapin blanc, une des meilleures sources de récolte, tend à disparaître de nos forêts.

Dans cette seconde partie prend encore place un important chapitre sur l'élevage et la sélection des reines. On y recommande, avant de l'introduire dans une colonie, de marquer chaque jeune reine de la couleur de l'année en cours, par une petite tache de

[1] Edouard Bertrand : « La Conduite du Rucher », 5e éd. mise à jour et augmentée par G. Aubert, R. Bovey, C. Maquelin, P.-Ph. Mottier, H. Schneider, P.-A. Schneider, 254 p., 160 illustrations, Editions Payot, Lausanne, 1972, Fr. 16.—. Diffusion en France : La Maison Rustique, 26, rue Jacob, Paris 6e. Diffusion en Belgique : Editions A. De Boeck, 203, av. Louise, Bruxelles 5.

vernis sur le torselet. Chez les spécialistes, vous trouverez même des pastilles de couleurs différentes portant un numéro qui se colle sur le torselet, ce qui permet de retrouver la reine et de déterminer son âge et son origine. L'excellente photo choisie pour page de couverture montre cette mystérieuse reine des temps modernes.

Avant de s'achever sur les secrets de la fabrication de l'hydromel, l'ouvrage contient encore un long chapitre sur les maladies des abeilles. Ainsi, certaine espèce vénéneuse de renoncules, butinée alors qu'il n'y a pas d'autre fleur à pollen dans la région, peut entraîner la paralysie de l'abeille.

Rédigé par des spécialistes, ce guide s'adresse cependant aussi bien à l'amateur qu'à l'apiculteur ou à l'arboriculteur. Même les enfants, souvent passionnés par la vie de la ruche, peuvent trouver là certains passages à leur portée !

O. Re.

CENTRALE ROMANDE DES MIELS

L'assemblée générale, convoquée par le « Journal suisse d'apiculture » et par circulaire individuelle, s'est déroulée à Lausanne, le 27 janvier 1973, sous la présidence de M. O. Schmid. La liste de présence fait constater que 1/10e seulement de nos membres assistent à l'assemblée.

L'ordre du jour sera suivi tel qu'il a été publié.

La lecture du procès-verbal de l'assemblée du 17 février 1972 ne donne lieu à aucune observation, si ce n'est une remarque pour le soin apporté à ses détails.

Dans son rapport, le président relève la satisfaction que chacun éprouve en apprenant que notre stock a pu être liquidé. Si l'année 1972 a été surtout déficitaire, cela nous a permis de nous mettre à jour.

M. Schmid espère que les livraisons continueront à se faire avec discipline, les contrôles encore renforcés, les producteurs restant fidèles à notre groupement.

Notre caissier distribue un relevé des comptes et chacun peut prendre connaissance de tous les postes. Ceux-ci bouclent avec un boni de Fr. 571,45, viré au fonds de réserve. Ce dernier se monte à Fr. 5253,95.

Le capital social est de Fr. 55 700.—.

Le nombre de parts sociales est de 1114, réparties entre la SAR, les fédérations et les 363 membres que compte notre société. Il a été payé un dividende de 4 % sur les parts sociales et cela pour 3 ans. Fr. 67,20 sont venus en retour. Certains apiculteurs sont décédés ou ont négligé de donner leur nouvelle adresse après changement de domicile.

La commission de vérification félicite le caissier, recommande

l'approbation des comptes et demande à être déchargée de son mandat.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

M. Thonney, Yvonand, arrivant au bout de son mandat, est remplacé par M. Barbier, Genève, jusqu'ici suppléant.

M. J.-P. Guillet, de Grebelley, est nommé suppléant.

M. Matthey, gérant, a son sourire habituel, et se réjouit de pouvoir bientôt aligner ses bidons.

Certains articles de nos statuts doivent être revisés. Un projet est distribué et permet à chacun de suivre sa lecture.

Il est à remarquer qu'on oublie parfois que les statuts d'une société sont une structure destinée à assurer sa bonne marche, mais non pas à soutenir quelques conceptions ou intérêts personnels.

Puis, chacun peut émettre ses idées dans les propositions individuelles.

Le secrétaire : *M. Jordan.*

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR MARS 1973

« L'anticyclone stationnaire au nord des Alpes se maintient. » Que de fois, nous avons entendu ce communiqué lapidaire, qui malheureusement se révélait chaque jour exact et se traduisait par un temps de brouillard sans pluie et sans neige. Cette situation ne fut pas du tout prisée par les skieurs, qui piaffaient d'impatience en attendant d'imiter ou détrôner Russi ou Collombin ! Les apiculteurs, eux, ne réclamaient pas x centimètres de neige, mais bien plutôt de la pluie, beaucoup de pluie durant ce mois de mars qui prépare en secret le printemps.

Au début de janvier, le Comité de la SAR s'est réuni à Lausanne pour traiter des sujets apicoles relevant de sa compétence. Avouons d'emblée, que les soucis de cette docte assemblée se sont bien dissipés depuis la liquidation de certaine « montagne de miel » plutôt inquiétante. Toujours préoccupé de la rédaction des « conseils aux débutants », je me suis permis de suggérer à mes collègues une petite modification des charges. Non pas dans l'intention de me soustraire à mes obligations, mais bien plutôt parce que je pensais qu'une certaine rotation dans la rédaction de ces conseils apporterait un sang nouveau et des idées inédites. Cette proposition a été combattue par tous mes collègues. Le président qui méritait bien des ménagements à la suite d'une grave opération chirurgicale,